

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 Mars 2014

L'an deux quatorze, le quatorze mars, le Conseil Municipal de la commune de Cheissoux, dûment convoqué le 7 mars 2014, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Thierry MENUCELLI, Maire.

Etaient présents : M. MENUCELLI, Mme THIERIOT, Mme ZUKOWSKI, M. MERLIAUD, Melle MAUNOURY.

Absents excusés: M. BOUCHER qui a donné pouvoir à M. MENUCELLI
Mme LEBRAUD qui a donné pouvoir à Mme THIERIOT.
M. HUMBERT qui a donné pouvoir à Mme ZUKOWSKI

Absents : Mme DUGUET excusée, Mme JULIEN-RIVE, M. LANGLOIS

Le quorum n'étant pas atteint le Conseil Municipal est reconvoqué ce jour à 20 h 15 en séance extraordinaire
M. MERLIAUD est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu du précédent conseil est approuvé.

On passe à l'ordre du jour.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Délib.n°4/2014

Monsieur le Maire s'étant retiré du vote, Mme THIERIOT préside la séance et présente le Compte Administratif 2013 dressé par M. MENUCELLI Thierry, Maire, qui fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		95 121,71		200 026,43		295 148,14
Opérations de l'exercice	223 300,21	246 808,97	218 380,96	94 573,51	441 681,17	341 382,48
TOTAUX	223 300,21	341 930,68	218 380,96	294 599,94	258 184,15	636 530,62
Résultats de clôture		118 630,47		76 218,98		194 849,45
Restes à réaliser			33 460,00	30 978,00		
TOTAUX CUMULES		118 630,47	33 460,00	107 196,98	33 460,00	225 827,45
RESULTATS DEFINITIFS		118 630,47		73 736,98		192 367,45

Après en avoir débattu le Conseil Municipal à l'unanimité des voix,

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

2. Approbation du Compte de Gestion 2013

Délib.n°5/2014

M. le Maire présente le compte de gestion 2013 établi par M. le Trésorier d'Eymoutiers dont les écritures correspondent à celles de la comptabilité administrative de la mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve ce compte de gestion à l'unanimité des voix.

3. Vente de copeaux

Délib.n°6/2014

M. le Maire propose d'augmenter le tarif de vente du mètre cube de copeaux apparent livré à 23 € à compter du 1^{er} avril 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve cet augmentation et charge son maire de l'appliquer.

4. Tarifs vente eau 2014

Délib.n°7/2014

M. le Maire propose l'augmentation des tarifs 2014 de vente de l'eau potable, sauf pour la redevance pollution qui est imposée.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve cette proposition. Les tarifs de vente d'eau potable à compter du 1^{er} mars 2014 seront les suivants :

- Abonnement : 27 €/an
- de 0 à 219 m³ consommés : 0,87 €/m³
- de 220 m³ à plus : 0,67 €/m³
- pour le Camping Lous Suais : 1,42 €/m³
- Redevance pour pollution domestique (tarif imposé par l'Agence de l'eau) : 0,24 €/m³

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h00.